

RÉUNION DE BUREAU DU 22 MARS 2012

Présents : Maurice Langry, Andre Prieur, Bernard Bruche, Yannick Petit, Maurice Pellequer et Yvette Doussot.

Cette réunion est destinée à préparer le comité directeur et décider d'un ordre du jour.

Informations et décisions :

- Le président informe des nouvelles conditions qui devraient être appliquées au Centre d'entraînement régional. Le bureau inscrit ce sujet à l'ordre du jour.
- Le bureau est également informé d'interventions diverses dans le fonctionnement du pôle, il appartient au comité de fixer le cadre et les responsabilités de chacun.
- Des incidents ont eu lieu lors d'une formation, des jeunes ont eu un comportement indélicat, Le Cadre demande une sanction. Après un examen du dossier le bureau décide qu'un courrier recommandé sera adressé aux parents et qu'une sanction plus lourde pourra être prise en cas de récidive.

Affectation des nouveaux élus dans les commissions

- Le président recueillera l'avis des nouveaux élus avant de les affecter à des commissions.

Comité directeur

- Le comité directeur est convoqué le Jeudi 12 avril à 20 heures à Chennevières, il aura à traiter des sujets suivants :

TENUES POUR LES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR,

Les élus n'étant pas toujours identifiés sur les pas de tir, et dans certains cas, ils ne sont même pas invités à la remise des récompenses bien qu'ils aient fait le déplacement spécialement, il est souhaité qu'une réflexion soit faite sur une tenue qui puisse les identifier (k way, maillot...). Le comité aura son avis à donner sur le sujet, Yvette Doussot s'informe.

CHAMPIONNAT RÉGIONAUX

Devant l'augmentation du nombre de catégories (jusque 23 Hommes et 23 Femmes) pour des disciplines qui comptent 200 tireurs sur l'idf une réflexion s'impose.

- En général :
 - Finalité des championnats, Qualificatifs ou regroupement des meilleurs
 - Date d'arrêt de classement,
 - Période prise en compte pour les qualifications,
 - Nombre de concours pour participer au championnat régional,
 - Quotas (comment les établir ?)
 - Tir avec 2 armes....
 - Organisation du calendrier

- Salle : Garde t'on le même mode d'organisation que cette année
 - Date du championnat,
 - Nombre de cibles
 - Système qualificatif (1 fois 18 m ou 2 fois 18 m),
 - Regroupement de catégorie
 - Quotas

- Parcours :
 - Planchers de qualification,
 - Quotas ...
 - Date du championnat régional,
 - Formation des jeunes

CLUBS SANS ARBITRE

Afin d'augmenter le nombre de compétitions, y compris dans les parcours, le comité devra se prononcer sur la formule à adopter dans les disciplines dans lesquelles les organisateurs ne peuvent plus (départ d'un arbitre, décès...) ou ne peuvent pas encore organiser des compétitions.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la réunion à 22 heures